



PROGRAMME DE FORMATION

PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE

Présentation synthétique :

Les Premiers Secours en Santé Mentale représentent l'action d'aide déployée auprès d'une personne sujette à un début de trouble de santé mentale, à une détérioration d'un trouble de santé mentale ou se trouvant dans état de crise de santé mentale quelle qu'en soit la phase.

Les premiers secours sont apportés par le ou la secouriste en santé mentale dans l'attente de l'obtention d'une aide professionnelle ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Cette formation est accréditée par PSSM France - [Accueil - PSSM France](#)

Durée et horaires de la formation :

- Durée totale en jours : 2 (deux) jours de formation
- Durée en heures : 14 heures (quatorze heures)
- Horaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00
- 7 (sept) heures de formation par jour
- Attestation de formation finale délivrée pour 14 (quatorze) heures de formation correspondant au Brevet de Premiers Secours en Santé Mentale du programme PSSM France.

Modalités de la formation :

Session de formation en présentiel.

Groupe de 16 personnes maximum par session (et au minimum 10 personnes de préférence).

Public et prérequis :

La formation aux Premiers Secours en Santé Mentale s'adresse à tout public et s'inscrit dans une démarche citoyenne.

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- . Acquérir des connaissances de base concernant les différents troubles de santé mentale
- . Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- . Développer des compétences relationnelles d'écoute active et bienveillante et de réassurance
- . Savoir donner de l'information
- . Tester et assimiler une méthodologie et un plan d'action qui peuvent être utilisés pour apporter un soutien immédiat face à des problèmes de santé mentale

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION :

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent un début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale ou des crises de santé mentale :

- Des troubles de santé mentale émergents :
 - Dépression
 - Troubles anxieux
 - Troubles psychotiques
 - Troubles liés à l'utilisation de substances

- Des crises en santé mentale :

- Pensées et comportements suicidaires
- Attaques de panique
- Evènements traumatiques
- Etats sévères de psychoses
- Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques
- Conduites agressives

AXE MAJEUR DE LA FORMATION ET DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

La formation s'inscrit dans une démarche pédagogique participative destinée à :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en état de crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer sa capacité d'aide pouvant être apportée aux personnes en état de crise ou éprouvant un problème de santé mentale

LA FORMATRICE :



Caroline JOLLY -

Caroline JOLLY a plus de vingt ans d'expérience en entreprise dans d'importantes structures du secteur privé.

Elle est Experte en Qualité de Vie au Travail et est mobilisée sur le sujet de la santé mentale en entreprise, notamment auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Formatrice accréditée PSSM France pour la délivrance de la Formation en Premiers Secours en Santé Mentale (accréditation en date du 19/11/2021).



Elle est également Référente Handicap et veille à l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes :

- Méthodes expositives
- Méthodes actives
- Méthodes interrogatives
- Méthodes démonstratives
- Méthodes participatives

Moyens pédagogiques :

- Exposé théorique
- Exercices
- Cas pratiques
- Débriefing
- Mises en situation
- Jeux de rôles

Ressources pédagogiques :

- Support de la formation PSSM France en format powerpoint
- Manuel officiel PSSM France remis à titre individuel

Moyens techniques :

- Equipement en présentiel sur site en intra ou en inter-entreprise : vidéoprojecteur, paperboard.
- Formation en intra : mise à disposition, sous la responsabilité de l'entreprise mandante, d'une salle de réunion spacieuse, techniquement adaptée et répondant aux normes d'accessibilité et de confort matériel et pédagogique nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Formation en inter : sélection par l'organisme de formation d'une salle de réunion spacieuse, techniquement adaptée et répondant aux normes d'accessibilité et de confort matériel et pédagogique nécessaires au bon déroulement de la formation en référence à sa charte qualité.

EVALUATION ET APPRECIATION DES RESULTATS :

Avant la formation :

- . Questionnaire de préformation

En fin de formation :

- . Questionnaire d'évaluation des connaissances
- . Questionnaire de satisfaction à chaud

Après la formation :

- . Questionnaire de satisfaction post formation

Sanction de la formation :

- . Attestation de suivi de formation remise au stagiaire en fin de formation
- . Attestation de remise individuelle du manuel PSSM France

Justificatifs attestant de la réalisation effective de la formation par le stagiaire :

- . Feuilles de présence établissant la participation effective du stagiaire
- . Attestation de formation
- . Remise du manuel officiel PSSM à titre individuel à chaque stagiaire à l'issue des deux jours complets de formation

TARIF DE LA FORMATION :

Tarif entreprise : 450 euros par personne pour les deux jours de formation (coût du manuel pédagogique inclus)

L'achat des manuels officiels PSSM qui seront remis individuellement à chaque stagiaire est à la charge de la formatrice.

Le délai d'achat et d'expédition des manuels officiels à la formatrice par PSSM France est de quinze jours. Ce délai d'expédition est à intégrer dans la programmation des sessions de formation.